

**COMMUNE de LA ROCHE DE GLUN
MODIFICATION n°1
DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Approbation de la modification n°1

Objet : caractère exécutoire de l'acte

Nature et date de l'acte : Délibération du Conseil Municipal du 29 juin 2016

Date de transmission au Préfet : 19 juillet 2016

Mesures de publicité:

- Affichage en mairie : à compter du 1^{er} juillet 2016
- Insertion dans la presse : 14 juillet 2016

Contrôle de légalité:

- Date de la lettre au maire : /
- Observations : /

Date à laquelle la délibération devient exécutoire:

19 aout 2016

Pour le Chef du Service Aménagement du
Territoire et Risques
Le Responsable de l'unité territoriale

signé Tanguy QUEINEC